Image not found or type unknown

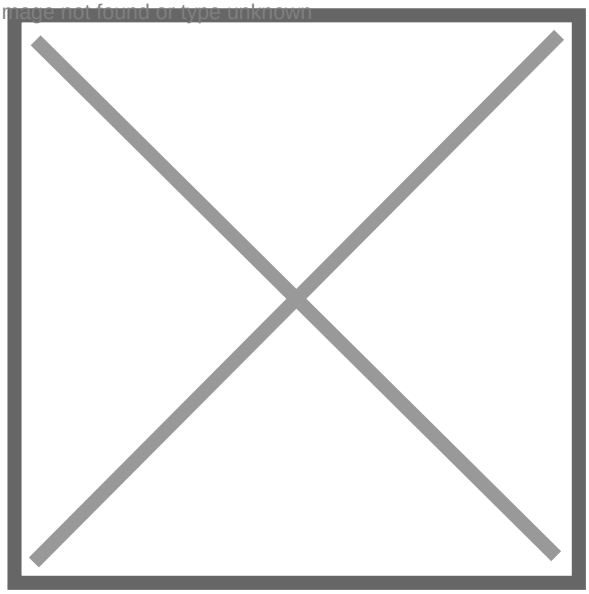

Mariage avec demandeur d'asile

Par **rominou85**, le **21/10/2014** à **01:52**

Bonjour,
Mon copain arménien fait sa demande d'asile en Allemagne.
Je voulais savoir si on pouvait se marier?
Quels papiers devrions nous présenter si cela se présente?
Et pourra-t-il demander son titre de séjour français une fois marié après 6 mois de vie commune?
Merci de bien vouloir me répondre.
Cordialement,
Romain

Par **rominou85**, le **24/10/2014** à **15:03**

Tapez votre texte ici pour répondre Bonjour Manadja18, merci beaucoup pour votre réponse. Je pense que nous allons nous marier en France. Une dernière question me vient à l'esprit : donc même si il ne finit pas sa demande d'asile en Allemagne, cela ne pose pas de problème si nous nous marions?
Merci d'avance...

Par **rominou85**, le **24/10/2014** à **15:21**

Merci beaucoup pour ces renseignements. Cela me rassure!
Bonne continuation à vous et bonne journée!

Par **rominou85**, le **26/10/2014** à **14:42**

Bonjour! Je viens d'avoir mon copain au téléphone et il m'a dit qu'ils gardaient son passeport. Il fait sa demande d'asile en Allemagne. Si je veux me marier avec lui alors qu'il fait sa demande d'asile en Allemagne, nous pouvons? Je pensais aller le chercher et le ramener pour se marier. Mais il ne pourra peut être pas quitter l'Allemagne? Ils lui rendront son passeport? Je ne sais pas si tu connais la réponse à mes questions, mais merci d'avance si c'est le cas! Sinon on pourrais échanger nos mails ou autres contacts si tu en as envie car je sens que tu peux m'aider! Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés